

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.057

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
déchetterie de
Brébonzat (AP n° 4 -
budget déchets
ménagers)**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**DELIBERATION
N° 2016.03.057**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
DECHETTERIE DE BREBONZAT (AP N° 4 - BUDGET DECHETS MENAGERS)**

Par délibération n° 246 du 9 décembre 2010, l'assemblée communautaire crée l'autorisation de programme « Déchetterie de Brébonzat ».

Comme approuvé par délibération n° 86 du 26 mars 2015, la dernière répartition des crédits de paiement se fait de la manière suivante :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2011-2013	Projet de CA 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018
DECHETTERIE BREBONZAT	3 500 000 €	24 805,54 €	1 800 €	65 500 €	476 000 €	1 750 000 €	1 181 894,36 €

Considérant :

- la nécessité de remplacer l'actuel site de transfert des sacs jaunes de Brébonzat, vieux et coûteux en fonctionnement (fosse + grappin), par des quais de transfert gravitaires,
- le déplacement de ce projet du site de Brébonzat vers le site de La Couronne, afin d'optimiser les vidages, et de limiter le nombre de sites de la compétence « traitement » (à laquelle appartient l'activité transfert),

Une autorisation de programme n°6 « Quai de transfert des sacs jaunes » va être créée pour la période 2016-2018 pour un montant de 0,6 M€. Ce projet étant réalisé à crédits constants, le montant de l'AP « Déchetterie de Brébonzat » est diminué de 0,6 M€ et ramené à 2,9 M€.

Il convient donc de modifier l'autorisation de Programme et la répartition des crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2011-2014	CA 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018
DECHETTERIE BREBONZAT	2 900 000 €	26 605,64 €	0 €	186 000 €	1 460 000 €	1 227 394,36 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose de :

DIMINUER le montant de l'autorisation de programme de 600 K€ et de le ramener à 2,9 M€.

MODIFIER les crédits de paiement pour les exercices de 2015 à 2018 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 avril 2016	<u>Affiché le :</u> 05 avril 2016